



Mesurer pour comprendre

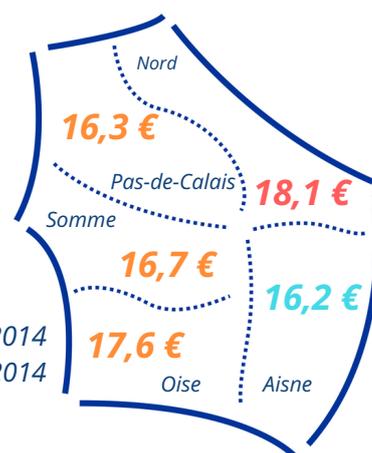
## Salaire horaire dans le secteur privé : les Hauts-de-France dans la moyenne de province

Insee Analyses Hauts-de-France n° 70, février 2018



**En 2014, le salaire horaire brut moyen dans le secteur privé est de 17,40 € dans les Hauts-de-France.** Pour comparaison, le Smic s'élève à 9,53 €.

Le Nord et l'Oise sont les départements où les salaires horaires moyens sont les plus élevés de la région.

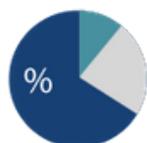


Salaire horaire brut moyen dans le secteur privé en 2014  
Source : Insee, DADS - salariés en 2014



**Ce salaire horaire brut se situe dans la moyenne de province (17,5 €) car dans la région, les facteurs qui l'influencent se compensent.**

Par exemple, dans les Hauts-de-France, les salaires dans le secteur privé sont en moyenne supérieurs à ceux versés en province du fait d'une présence plus importante d'entreprises de grand taille (46,4 % contre 39,2 %) où les rémunérations sont plus élevées. À l'inverse, les ouvriers (dont la rémunération est inférieure à celle des autres catégories socio-professionnelles) sont proportionnellement plus nombreux dans la région (38,4 %) qu'ailleurs (35,9 %), ce qui oriente à la baisse le salaire horaire moyen.



Dans les Hauts-de-France, **6,5 % des salariés du secteur privé gagnent moins de 10 € bruts de l'heure en 2014** (soit l'équivalent du Smic). Ils sont 6 % en France.

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

☎ 06 60 51 86 50 ✉ [communication-hdf@insee.fr](mailto:communication-hdf@insee.fr)